

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

REUNION ZOOM le 9 juin 2021 – 19 h 45

Présents : Christophe COSSIN, Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Maxime GIGNEY Jean-Paul GUIMBERT, Eric MATHIS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Absents : Benjamin RIVAT, Jean-Baptiste THOMAS.

Excusé : Laurent HAAS.

1- Informations du Président

Subventions : les subventions 2020 ont été versées en intégralité suite à la présentation des comptes rendus financiers. Un dossier contrat d'objectif a été déposé au Conseil Départemental qui nous alloue 4300€ en 2021 contre 4700€ en 2019 et 2020 mais avec des demandes moins importantes cette année.

Le dossier ANS (ex CNDS) a été également déposé et en principe nous devons toucher 3800€ pour cet exercice qui seront ventilés comme suit : action vers les jeunes 1500€, formation 300€, action vers les écoles 400€, soutien aux clubs 1600€.

Situation sur la reprise : suite à plusieurs demandes de différents clubs et pour rappel il n'y a pour l'instant rien de prévu (hors CD) au niveau des aides à la licenciation de la part de la Fédération et de la Ligue. Pour info une réunion LGETT se tient en fin de mois, des décisions y seront peut-être prises.

Compte rendu Grenelle Tennis de table : les dispositifs d'aide à la reprise prévus par la FFTT ont été présentés comme étant actés, seuls les sous-dispositifs ont été soumis à un vote.

Le kit de communication reprise proposé aux clubs a été présenté.

Demande d'aide via le fond de solidarité LGE : en cours, seuls 14 clubs avaient déposé un dossier en 2020, à ce jour peu de clubs ont fait la démarche. René PARIS demande que les membres de la commission développement fassent des relances aux clubs n'ayant pas répondu. C'est difficile car on ne connaît pas les clubs qui ont répondu, Etienne fera un rappel à tous les clubs demain. Il faut savoir que la demande peut se faire en quelques clics seulement.

Opération reprise Ping'été : la fédération a mis en place cette opération de communication et de promotion avec des lots à gagner. Le lancement de l'opération aura lieu le 9 juin sous forme de webinaire.

Service civique CD88 : le contrat de Jean-Baptiste se termine en fin de mois, et nous pouvons le remercier pour la bonne volonté dont il a fait preuve dans l'exécution de sa mission. On regrette que les conditions sanitaires aient rendu difficile voire impossible une grosse partie de sa mission de soutien et d'animation de nos activités traditionnelles. On verra à la rentrée s'il y a possibilité de reprendre un service civique selon les dispositifs proposés et en fonction des candidats potentiels.

Championnat par équipe / Eric MATHIS : le calendrier fédéral a été présenté, il prévoit le début du championnat prévu les 25/26 septembre. La commission sportive régionale s'est réunie fin mai en visioconférence et les clubs ont reçu par mail un questionnaire de la ligue proposant différentes options pour la reprise. La première journée sera organisée le plus tard possible pour permettre aux clubs de redémarrer tranquillement.

Reprise du CD88 : la décision d'organiser une journée reprise a été décidée par consultation mail auprès des membres du comité. La date est fixée au dimanche 4 juillet et cette journée s'adresse au public jeune, juniors compris. Eric MATHIS a fait deux envois mail pour trouver une salle susceptible d'accueillir une telle compétition, pour l'instant seul DOMPAIRE s'est porté volontaire pour organiser. Option pour formule de compétition individuelle avec des tableaux mixtes par points pour les catégories Poussins à Junior filles et garçons, licences promotionnelles et traditionnelles. La commission technique va réfléchir pour déterminer les différents tableaux qui seront organisés. Inscription gratuite pour les joueurs, indemnité d'organisation normale au club organisateur. Récompenses, une médaille par joueur. Utilisation de SPID déconnecté avec trois juge-arbitres pour gérer la compétition. Voir ce qu'il sera possible de mettre en place comme restauration et buvette. Maintien de l'utilisation du kit Covid pour respecter les mesures sanitaires. D'autres propositions pour organiser un ou plusieurs tournois été sont émises, il faudra recenser les organisations des clubs et relayer les informations aux autres clubs pour qu'ils les diffusent à leurs licenciés. Pour ces tournois, possibilité d'aide avec le plan fédéral, d'aide du CD ou d'aide financière de la Région Grand Est.

2- Informations développement

Situation licenciement au 06/06/2021

D88		Traditionnel			Promotionnel			Total au 6/06/2021		
VOSGES		En cours		différence	En cours		différence	En cours		différence
06880002	ANOULD Cercle Pongiste	65	84	-19	23	81	-58	88	165	-77
06880007	NEUFCHATEAU T.T.	15	20	-5	2	2	0	17	22	-5
06880010	SAINT DIE SRD TT Déodatien	49	65	-16	4	140	-136	53	205	-152
06880017	UZEMAIN	10	11	-1	0	1	-1	10	12	-2
06880018	LA HOUSSIERE-VANEMONT ASTT	8	8	0	0	0	0	8	8	0
06880021	BAINS LES BAINS AM.PONG.	16	18	-2	4	65	-61	20	83	-63
06880022	VITTEL SAINT REMY TT	51	71	-20	24	59	-35	75	130	-55
06880049	MIRECOURT Lift Club	25	38	-13	2	2	0	27	40	-13
06880050	VAGNEY A.T.T.	16	19	-3	8	27	-19	24	46	-22
06880051	GOLBEY	25	25	0	14	22	-8	39	47	-8
06880060	LA BRESSE T.T.	7	8	-1	0	5	-5	7	13	-6
06880064	FRESSE SUR MOSELLE A.T.T.	28	27	1	4	12	-8	32	39	-7
06880066	ELOYES C.L.L.T.T.	32	41	-9	7	8	-1	39	49	-10
06880071	EPINAL T.S.P.	20	29	-9	6	12	-6	26	41	-15
06880073	SAINTE MARGUERITE C.T.T.	10	12	-2	1	0	1	11	12	-1
06880083	XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.	6	13	-7	0	0	0	6	13	-7
06880086	MOYENMOUTIER VRTT	18	25	-7	1	1	0	19	26	-7
06880101	DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC	31	30	1	10	14	-4	41	44	-3
06880110	REMIREMONT T.T.	6	14	-8	0	0	0	6	14	-8
06880113	LA BOURGONCE ST MICHEL TT	17	18	-1	2	5	-3	19	23	-4
06880116	RUPT SUR MOSELLE C.P.	14	18	-4	0	13	-13	14	31	-17
06880119	CHARMES-VINCEY T.T.	13	20	-7	2	5	-3	15	25	-10
06880123	ETIVAL ASRTT	64	62	2	113	113	0	177	175	2
06880138	MONTHUREUX SUR SAONE TT	13	12	1	2	3	-1	15	15	0
06880140	THIAVILLE les 2 vallées TT	14	16	-2	0	0	0	14	16	-2
06880143	HADIGNY FR TT	14	16	-2	0	10	-10	14	26	-12
06880145	THAON CHENIMENIL E.S.T.T.	39	51	-12	20	30	-10	59	81	-22
06880146	DOMPAIRE USTT	13	29	-16	16	65	-49	29	94	-65
06880157	BEGNECOURT Club	8	6	2	0	0	0	8	6	2
Total au 6/06/2021		647	806	-159	265	695	-430	912	1501	-589

Par rapport au dernier point du 12 avril dernier, on note une augmentation de 13 licences traditionnelles (+ 12 pour Etival, + 1 Vagney) et de 113 licences promotionnelles (+113 Etival). Il y a peu de chance pour que ces chiffres évoluent avant la fin de saison.

Animation à l'école de CHANTRAINE : cette animation a été un grand succès, elle s'est déroulée du lundi 31/05 au 05/06 soit un total de 3 jours 1/2, 186 élèves de primaire y ont participé.

Le site de CHANTRAINE se prêtait parfaitement à l'organisation, l'adhésion au projet du corps enseignant et des parents d'élèves ont été remarquables (1 enseignant et 3 parents d'élèves présents par classe).

L'encadrement a été effectué par des membres du CD, Etienne ROBERT et Michel FEICHT, notre service civique (Jean-Baptiste THOMAS) des joueurs de Golbey et Epinal, Marc MALHACHE et Jean-Charles THOMAS, et un entraîneur d'ANOULD, (Alban STOCARD).

Cette animation va permettre la saisie de 185 licences événementielles.

Le budget de cette opération se monte à 806€ (partiellement financé par notre subvention A.N.S 400€)

Point formation : l'appel à candidature pour les formations Initiateur de club a été suivi d'une seule demande. La période n'est pas favorable du fait du manque de lien des clubs avec leurs licenciés

Une réunion de La CREF (commission régionale emploi formation se tient le 10 Juin avec au programme le bilan de la saison 2020-2021 et les perspectives 2021-2022, la formation des arbitres et juges-arbitres, la formation des dirigeants, la formation des animateurs et entraîneurs Un point sera fait sur le BPJEPS TT porté par la LGETT et sur les aides à la création d'emploi et les besoins en recrutement des clubs.

Un compte rendu de cette réunion sera fait.

Point bourse : + 50 points par rapport à la situation 12/04/2021, on peut prévoir, suivant la décision prise lors de la dernière réunion un fond de 1700€ à réaffecter aux clubs en fonction du nombre de licenciés (aide licence ou autre.)

La part partenariat peut financer des opérations reprise... à voir.

Assemblée générale 2021 : la date du 19 septembre est proposée, (1 semaine avant la reprise championnat) des contacts sont en cours concernant le point de chute.

3- Commission arbitrage

Rien de particulier depuis la dernière réunion.

4- Point financier

Le trésorier informe les participants que les chiffres présentés ce soir sont peu différents de ceux présentés au dernier CD du 12 avril. Cela est la conséquence de l'arrêt de l'activité Pongiste. Les seules dépenses enregistrées sont celles liées à l'animation à l'école de CHANTRAINE (indemnisation des encadrants, achats de récompenses, balles etc...) pour un total de 806,77€. Il n'y a pas de nouvelles recettes sur cette période.

Le trésorier présente le tableau de synthèse de la trésorerie en banque et de la situation financière des clubs vis-à-vis du comité. Le solde de trésorerie a peu évolué égal à 41 303,59 € €. Il en est de même pour la situation financière des clubs. Le solde de la balance est toujours de -620,71€.

Le trésorier revient sur le plan d'urgence de la LGETT voté en Conseil de Ligue et informe que sur 39 clubs Vosgiens, 12 seulement ont déposé une demande de "type A" (remboursement de $\frac{3}{4}$ de la quote-part régionale du Critérium et 11/14^{ème} de la quote-part régionale du Championnat par équipes). Il s'en suit un débat sur cet aide. Tout d'abord sur le fait que l'on aurait dû téléphoner aux clubs qui n'ont pas demandé cette aide et certains membres regrettent qu'il n'y ait pas d'aide envers les licenciés et en particulier sur la licence. Certains ajoutent que les clubs ont payé les licences alors que les joueurs n'ont pas payé leur cotisation au club, ce qui peut pour certains clubs créer des difficultés financières.

Sur ces différents points, le trésorier répond que la demande d'aide "type A" est très simple et qu'elle se fait en quelques clics, il précise que ce n'est pas son rôle de donner la liste des clubs qui n'ont pas fait la demande. Il ajoute que la gestion des clubs n'est pas de son ressort, même s'il comprend que certains paient la licence des joueurs pour leur permettre de jouer en championnat et cela sans avoir encaissé la cotisation. L'arrêt de l'activité, due à la crise sanitaire, au bout de trois journées a pu avoir des conséquences, puisque certains joueurs n'ont pas été revus.

Concernant l'aide aux licences, il rappelle que le Comité Départemental a décidé de ne pas prélever cet année la cotisation départementale sur les licences (- 1500,00 €). Toutes les aides, FFTT, LGETT et CD sont attribuées aux clubs, charge à eux de les répercuter sur les licenciés. Il ajoute qu'à sa connaissance, dans le Grand-Est, il n'y a pas de clubs en grandes difficultés financières. Si l'arrêt de l'activité a stoppé les dépenses, dans certains cas les subventions ont été tout de même perçues mais il reconnaît que certains clubs n'ont pas eu les recettes escomptées du fait qu'ils n'ont pas pu organiser de compétitions et que certaines subventions municipales risquent d'être revues à la baisse. Il précise que les demandes d'aide de "type B" peuvent palier à ces difficultés. Enfin, le trésorier rappelle que les associations ont pu recourir aux différentes aides de l'état : le fonds de solidarité et l'activité partielle pour les clubs employeurs.

Après ces différents échanges, le trésorier revient sur la situation comptable arrêtée au 8 juin :

Les charges s'élèvent à 3 405,77 €, les produits à 18 015,08 € soit un solde excédentaire de 14 609,31€. Pour rappel l'exercice 2019-2020 s'était soldé par un excédent de 3 398,44€ avec un montant de charges à 22 040,00 € et de produits à 25 438,44€. Il restera à comptabiliser en dépenses, les bourses, le remboursement des licences promos P/B/M, ce qui laisse supposer pour cet exercice un atterrissage avec un solde excédentaire autour de 10 K€.

Le trésorier tient à rappeler ce qu'il avait déjà dit au dernier Comité Directeur d'avril. Il ne faut pas se réjouir de cet excédent prévisionnel et en aucun cas chercher à générer des dépenses, car il y a beaucoup trop d'incertitudes sur les prochains exercices quant à la réelle reprise de l'activité et au montant des subventions à percevoir. Il en conclut, qu'il sera prudent de mettre en réserve l'excédent qui sera constaté pour être en mesure de faire face aux éventuelles difficultés des prochains exercices de l'Olympiade.

5- Proposition pour le Mérite Régional 2021

Jean-Paul THOMAS de XONRUPT et Jérôme TROUCHOT de MONTHUREUX SUR SAONE pour le bronze.

Stéphane SIBILLE de THAON CHENIMENIL pour l'argent

Etienne ROBERT pour l'or.

6- Questions diverses

Prochaine réunion en présentiel à DOMFAING le 1^{er} septembre à 18 heures. D'ici là la commission sportive proposera un calendrier qui sera validé par mail par le comité.

La séance est levée à 23 heures.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT